

Négociation accord intéressement

# LA DIRECTION A ENCORE FRAPPE



Les négociations du nouvel accord d'intéressement ont commencé. La direction réussit le tour de force de proposer une méthode de calcul qui divisera l'intéressement par 4. Encore une fois elle prouve le mépris qu'elle a pour les postiers. Il est temps de leur dire stop !

Pour cela elle n'a pas été chercher bien loin : elle veut baser le calcul sur le résultat après impôt alors qu'il était calculé dans l'accord précédent sur le résultat avant impôt.

## CONSÉQUENCE

**Base de calcul de l'intéressement 2022**  
(base prévisions 2021) **avec l'ancienne**  
méthode

**539 euros**

**Base de calcul de l'intéressement 2022**  
(base prévisions 2021) **avec la nouvelle**  
méthode

**149 euros**

## UN NOUVEAU SCANDALE !!!

**UNE RAISON SUPPLÉMENTAIRE DE SE  
METTRE EN GRÈVE MASSIVEMENT LE  
18 MAI**

**Sud**  
SP-PTT

Fédération des activités postales et de télécommunications  
25/27 rue des envierges 75020 Paris  
tel 01 44 62 12 00 fax 01 44 62 12 34  
sudptt@sudptt.fr www.sudptt.org

Union  
syndicale  
**Solidaires**